



CONTRAT DE PROGRÈS



2018

2021



CONTRAT DE PROGRÈS



Progrès
Social

Efficacité
économique

Développement
Durable

Respect de
l'environnement

Idée Alsace

Est un réseau régional
d'acteurs engagés pour un
développement responsable
des entreprises et des
territoires.

Le contrat de progrès

permet à
l'APEI Centre Alsace
de formaliser, piloter et valoriser
ses engagements dans
le développement durable.

En adhérant à
Idée Alsace,
l'APEI Centre Alsace
s'engage en matière de
RSE.





en quelques mots et chiffres

Association gestionnaire d'établissements médico-sociaux, l'APEI a une vocation territoriale. Elle assure l'accompagnement et la prise en charge en Alsace Centrale de personnes en situations de handicap psychique et/ou mentale, enfants, adultes travailleurs ou non, en milieu ordinaire et structures spécialisés. Elle tend à assurer dans une vision humaniste le respect et la considération de toute personne en veillant et soutenant son inclusion dans la société ainsi que l'effectivité de ses droits

1978

Création de l'APEI
Centre Alsace

10

Services et
établissements

2001

L'APEI Centre Alsace
est déclaré d'utilité
publique

450

Personnes
accompagnées

2015

L'APEI Centre Alsace
s'engage dans une
démarche de RSE

250

Membres

2018

Publication du nouveau
projet associatif global

250

Collaborateurs

Nos motivations à l'adhésion Idée Alsace...

L'APEI intègre un réseau de partenaires qui partage la même sensibilité au développement durable.

Les valeurs que nous défendons

Progrès social

- Renforcer l'écoute, conforter le dialogue social
- Développer les compétences des collaborateurs
- Prévenir les risques professionnels

Préservation de l'environnement

- Encourager et faciliter les modes de déplacements domicile-travail alternatifs
- Optimiser les consommations énergétiques des établissements
- Réduire et valoriser les déchets
- Associer les équipes autour d'un projet au volet environnemental

Efficacité économique

- Accompagner l'utilisateur dans son parcours
- Améliorer le bien être et la santé des usagers
- Rendre les informations utiles plus accessibles aux usagers

Bonne gouvernance d'entreprise

- Renforcer la culture d'entreprise associative responsable
- Obtenir le label « Engagé RSE » (AFAQ 26000)
- Diffuser les bonnes pratiques entre les établissements
- Veiller à la promotion des droits et à la protection des données personnelles
- Favoriser la prise de décision collective et améliorer le dialogue transverse



Nos engagements « Progrès Social »

Objectif

Renforcer le dialogue social

Indicateur

1 baromètre QVT
Intégration de sujets
sociétaux dans le
dialogue social

Justification

Pour l'APEI le dialogue social contribue au sens de l'action et à sa qualité.

Moyens

- Renouveler l'accord d'entreprise relatif au droit d'expression
 - Conforter le fonctionnement de la commission de suivi des accords
- Former le personnel et les représentants du personnel
- Diffuser le baromètre, QVT, analyser et diffuser les résultats (2019)

Objectif

Développer les compétences des collaborateurs

Indicateur

2,3% de la masse salariale consacrée au budget formation

Justification

L'APEI propose 5 axes de formation pour développer les compétences de ses collaborateurs et favoriser leur évolution.

Moyens

- Suivre et mettre à jour le plan de formation

Objectif

Prévenir les risques professionnels

Indicateur

1 plan d'actions de prévention des risques
Une mise à jour du document unique / site / an

Justification

L'APEI souhaite mettre en œuvre une démarche active de prévention des risques professionnels.

Moyens

- Utiliser la méthode de gestion de projet



Nos engagements « Préservation de l'Environnement »

Objectif

Encourager et faciliter les modes de déplacements domicile-travail alternatifs

Indicateur

Un plan de déplacement entreprise (PDE)

Justification

L'APEI souhaite réduire ses émissions de gaz à effet de serre à travers plusieurs leviers d'actions pertinents au regard de son activité.

Moyens

- Proposer l'Indemnité Kilométrique Vélo
- Proposer un outil qui facilite le co-voiturage
- S'appuyer sur les outils Vialsace

Objectif

Optimiser les consommations énergétiques des établissements

Indicateur

Un plan d'actions d'efficacité énergétique / établissement

Justification

L'APEI souhaite réduire ses émissions de gaz à effet de serre à travers plusieurs leviers d'actions pertinents au regard de son activité.

Moyens

- Continuer les projets de rénovation (isolation, protection solaire, etc)
- Dupliquer le diagnostic énergétique réalisé par les étudiants de l'IUT
- intégrer les énergies renouvelables à chaque programmation d'investissement



Nos engagements « Préservation de l'Environnement »

Objectif

**Réduire et valoriser
les déchets**

Indicateur

% de revalorisation des
bio-déchets
Kg de nourriture
gaspillée / an

Justification

L'APEI souhaite réduire
ses émissions de gaz à
effet de serre à travers
plusieurs leviers d'actions
pertinents au regard de
son activité.

Moyens

- Analyser les bio-déchets bi-annuellement (pesage et qualité),
- Formaliser un plan de réduction,
- Pérenniser des filières de revalorisation pour les autres typologies de déchets (matériel médical, papier, etc.)

Objectif

**Associer les équipes
autour d'un projet au
volet
environnemental**

Indicateur

1 projet à visée
environnementale /
établissement

Justification

Chaque établissement
APEI affirme son identité
à travers son propre
projet environnemental
sur site (jardin
permaculture, troc
d'objet, etc.)

Moyens

- Souder les équipes autour d'une action qui leur tient à cœur
- Encourager les sites à s'engager dans un projet



Nos engagements « Efficacité Economique »

Objectif

Accompagner l'utilisateur dans son parcours

Indicateur

Un parcours personnalisé pour chaque usager

Justification

L'APEI adapte son offre de service pour promouvoir une logique de parcours en encourageant l'inclusion sociale.

Moyens

- Fournir une assistance au projet de vie
- Renforcer les compétences en matière d'accompagnement
- Développer l'offre d'hébergement inclusif
- Favoriser l'accès aux pratiques culturelles
- Structurer des plateformes de service

Objectif

Améliorer le bien-être et la santé des usagers

Indicateur

Niveau 3 du label ECOCERT et label « Mon Restau Responsable » (2020)

Justification

L'APEI atteint le niveau 2 du label ECOCERT en 2018. Ce dernier est destiné à aider les restaurants collectifs à proposer à leurs convives une cuisine saine, de qualité et respectueuse de l'environnement.

Moyens

- Mettre en application les pistes d'amélioration
- Formuler des recommandations de bonnes pratiques physiques et sportives
- Prévoir et organiser l'audit

Objectif

Rendre les informations utiles plus accessibles aux usagers

Indicateur

100% des supports papier ou numériques utiles répondant aux normes d'accessibilité (2021)

Justification

L'APEI se doit d'être exemplaire sur l'accessibilité des documents pour tous.

Moyens

- Mettre en œuvre le FALC
- Adapter le site internet
- Avoir recours aux pictogrammes
- Former les personnels



Nos engagements « Gouvernance »

Objectif

Renforcer la culture d'entreprise associative responsable

Indicateur

Nb de réunions thématiques admin/prof/usagers/famille

Nb de formations partagées

Justification

L'APEI prend en compte toute l'organisation et ses parties prenantes dans sa démarche RSE

Moyens

- Nommer des référents RSE par projet
- Partager les réflexions de manière transverse
- Créer de nouveaux supports d'information à destination des différentes parties prenantes

Objectif

Diffuser les bonnes pratiques entre les établissements

Indicateur

2 séminaires bonnes pratiques RSE / an

Justification

L'APEI recense de nombreuses bonnes pratiques dans les multiples structures qu'il serait vertueux de partager avec le groupement et d'autres établissements.

Moyens

- Prévoir et organiser les séminaires avec les équipes pertinentes
- Diffuser un bulletin d'info avec une bonne pratique RSE

Objectif

Obtenir le label « Engagé RSE » (AFAQ 26000)

Indicateur

Niveau 3 « confirmé » (2021)

Justification

L'APEI souhaite afficher son engagement pour un développement durable et assumer les impacts de ses décisions.

Moyens

- Prendre les mesures d'amélioration nécessaire
- Réaliser les objectifs de ce contrat de progrès
- Prévoir et organiser l'audit



Nos engagements « Gouvernance »

Objectif

**Veiller à la promotion
des droits et la
protection des
données personnelles**

Indicateur

Certification RGPD
(2021)
Nb de formations

Justification

L'APEI entend afficher sa
vigilance sur la prise en
compte des droits
individuels et personnels

Moyens

- Mettre en place un plan de conformité au RGPD
- Contribuer à l'élaboration d'un code de conduite
- Diffuser la formation AjuPid (accès au droit et prise de décision assistée)

Objectif

**Favoriser la prise de
décision collective et
améliorer le dialogue
transverse**

Indicateur

1 réunion CoDir élargi /
trimestre
2 réunions cadres
élargies /an
Nombre de GT
thématiques et réunion
thématiques
transversales / an

Justification

L'APEI a la volonté
d'impliquer ses
collaborateurs dans les
préoccupations globales
de la structure.

Moyens

- Prévoir et organiser les réunions de CoDir élargi avec l'ensemble des cadres
- Créer des groupes projets sur différents

CONTRAT DE PROGRÈS



Pour l'APEI Centre Alsace

Fait à Sélestat, le 17/12/2018

Signature :

Le Président,
Alexandre KRAUTH

Pour Idée Alsace

Fait à Schilligheim le 21/12 /2018

Signature :

Idée Alsace
accompagne
l'APEI Centre Alsace
dans sa démarche RSE et
s'assure annuellement de
l'avancée des engagements.

